



# Safety Data Sheet

## RUBRIQUE 1: Identification

Nom du produit: Luster PROFESSIONAL All-Temp Rinse Additive	Fabricant: Luster Professional	
Code du produit: 7-50	Address: 1100 Central Industrial Drive, St. Louis, MO 63110	
Utilisation recommandée: Concentré de rinçage	T: 209-587-8370	Numéro d'urgence: CHEMTREC 1-800-423-9400

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange	
Classification (GHS): Skin Irritant - 2 Eye Dam. 1 HHNOC 1	Conseils de prudence (GHS)
Mention d'avertissement (GHS): Danger	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.
Pictogrammes de danger (GHS)	
	
Mentions de danger (GHS)	
Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.	

## RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

Nom	CAS #	%
Alcools en C8-10, éthers avec l'éther monobenzyle du polyéthylène/polypropylèneglycol	) 68154-99-4	8.75
Acide phosphorique	7664-38-2	< 1

## RUBRIQUE 4: Premiers soins

Premiers soins après contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.n.
Premiers soins après ingestion: Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Premiers soins après inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

## RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction	5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Moyens d'extinction appropriés: Traiter pour les matériaux environnants. Agents d'extinction non appropriés: Aucun connu.	Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Mesures générales: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.	Pour la rétention: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
6.3. Référence à d'autres sections	Procédés de nettoyage: Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.
Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.	

## RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Mesures d'hygiène: Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle	8.2. Contrôles de l'exposition	
Acide phosphorique (7664-38-2)	Contrôles techniques appropriés: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. Protection des mains: Porter des gants appropriés. Protection oculaire: Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial). Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté. Autres informations: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.	
ACGIH(TWA)		1 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH(STEL)		3 mg/m <sup>3</sup>
OSHA:		1 mg/m <sup>3</sup>
IDLH		1000 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH(TWA)		2 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH(STEL)		2 mg/m <sup>3</sup>

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Odeur	Seuil olfactif	pH	Point de fusion	Point d'ébullition	Point d'éclair	Inflammabilité	Limites d'explosivité	Pression de la vapeur
Liquide Foncé Bleu	Caractéristique.	Aucune donnée disponible	3	Aucune donnée disponible	212°F (100°C)	Aucune donnée disponible	Non inflammable	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative		Densité relative	Solubilité		Température d'auto-inflammation	Température de décomposition		Viscosité	
Aucune donnée disponible		1.033	Aucune donnée disponible		Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		Aucune donnée disponible	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Possibilité de réactions dangereuses: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Conditions à éviter: Chaleur. Matériaux incompatibles. Matières incompatibles: Aucun connu. Produits de décomposition dangereux: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

**RUBRIQUE 11: Données toxicologiques**

Ultra All-Temp Rinse Additive		Acide phosphorique (7664-38-2)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg	1530 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg	2740 mg/kg	
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h	> 850 mg/m <sup>3</sup> /1h	
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles(exposition unique) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.			
Symptômes/lésions après contact oculaire: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures			
Symptômes/lésions après contact avec la peau: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.			
Symptômes/lésions après ingestion:Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.			
Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.		Recommandations pour l'élimination des déchets: Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.	

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

UN	DOT Désignation officielle pour le transport	Classe	Groupe d'emballage
	Non réglementé pour le transport		
UN	IATA Désignation officielle pour le transport	Classe	Groupe d'emballage
	Non réglementé pour le transport		
UN	IMDG Désignation officielle pour le transport	Classe	Groupe d'emballage
	Non réglementé pour le transport		

**RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation**

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

**RUBRIQUE 16: Autres renseignements**

Date de révision: 03/25/2019			
Prepared by: Environmental, Health and Safety Administrator.			
Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.			